



RÉGION ACADÉMIQUE
GRAND EST

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

LIVRET DU CANDIDAT

**EPREUVE PONCTUELLE FACULTATIVE
BACCALAUREATS
GÉNÉRAUX, TECHNOLOGIQUES ET PROFESSIONNELS**

TENNIS

A partir de la session 2018

**RECTORAT (service DEC3)
2 rue Philippe de Gueldres
54035 NANCY
Tél : 03 83 86 20 55**

Protocole de passation de l'épreuve :

I – LES CONDITIONS DE L'ÉPREUVE PHYSIQUE:

LE MATIN 8H 13H ou l'APRES-MIDI 13H30-17H30 ou LA JOURNEE 8H-17H

- La présence est obligatoire 30 minutes avant le début de l'épreuve.
- Prévoir un repas selon la durée de l'épreuve (notamment sur la journée)
- Une tenue sportive est nécessaire comprenant des chaussures à semelles adaptées aux courts de tennis, short, t-shirt ou survêtement, raquette(s). Seules les balles seront fournies.
- Toute communication avec l'extérieur est interdite durant l'épreuve.
- **Il est souhaitable que les candidats aient acquis un minimum d'expérience dans l'activité équivalent à un classement 30.**
- Les candidats sont regroupés en poule d'au-moins 3 joueurs de niveau proche.
- ☐ Le candidat qui ne joue pas arbitre.
- à partir du 3^e jeu et à chaque rotation le candidat dispose d'une fiche d'analyse de rencontre (donnée par le jury) qu'il peut remplir à ces instants-là ou à la fin du match et qui servira de support pour l'évaluation de l'entretien.

II - DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE :

- Le candidat(e) joue 2 ou 3 rencontres en 4 jeux gagnants avec jeu décisif à 3/3.
- une prestation physique est notée sur 16 points comprenant les qualités technico-tactiques, la gestion du rapport de force, la gestion de son engagement, l'arbitrage et le gain des rencontres.
- une analyse de rencontres puis un entretien de 10 à 15 minutes sont notés sur 4 points.

III LES MODALITES D'ÉVALUATION :

A) PRESTATION PHYSIQUE / 16 POINTS :

- Une grille de référence est disponible dans le Bulletin officiel spécial n°5 du 19 juillet 2012.

B) ANALYSE DE RENCONTRE ET ENTRETIEN /4 POINTS :

Entretien de 10 à 15' dont les champs de questionnement sont : voir tableau ci-dessous

ENTRETIEN : Contrôle ponctuel facultatif EPS : TENNIS

ENTRETIEN : Contrôle ponctuel facultatif EPS : TENNIS				
Critères de questionnement	CP4 conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif	CMS1 : S'engager lucidement dans la pratique <i>(gestion effort, connaître ses limites, maîtriser risques, se préserver des traumatismes, récupérer, apprécier les effets de l'activité physique sur soi..)</i>	CMS2 : Respecter les règles de vie collective et assumer différents rôles liés à l'activité <i>(juger, observer, apprécier, aider, parer, observer, apprécier.....)</i>	CMS3 : Savoir utiliser différentes démarches pour apprendre à agir efficacement. <i>(observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets)</i>
Champ de questionnement	Les aspects techniques de l'activité : Les aspects culturels de l'activité - La terminologie Spécifique - La connaissance du haut niveau	- La préparation du joueur : échauffement, préparation mentale - La gestion du match (aspects énergétiques, tactiques...) et la récupération - Les critères de réussite et de performance	Les critères de réussite et de performance - Les différentes causes d'échec et les remédiations à apporter - La contribution de l'activité à l'équilibre physique et moral - Le règlement et l'arbitrage	Les méthodes d'entraînement : - La planification du travail en fonction des objectifs de compétition

Consulter le site académique EPS rubrique : examens/ponctuel/Bacs G et T/option ponctuelle facultative tennis (<http://www4.ac.nancy-metz.fr/eps/site/>).